



Gap, le 5 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation du réseau électrique Haute-Durance Lancement des travaux en faveur de la forêt des Hautes-Alpes

Dans le cadre des travaux de modernisation du réseau électrique de la Haute-Durance, RTE a lancé les premiers travaux forestiers du programme de compensation des défrichements. Il s'agit de clairssemes pour favoriser le développement de mélèzes, de cèdres de l'atlas, de pins laricio et de pins noirs, sur de jeunes forêts de Saint-Sauveur, Bénévent-et-Charbillac et La Faurie. Les travaux sont réalisés par les Environneurs et l'ONF, selon un programme établi par les services de l'Etat, le CRPF et l'ONF. L'ensemble des engagements prévus en compensation des 7 ha défrichés pour la réalisation du programme de rénovation électrique vont bénéficier à plus de 45 ha de forêt des Hautes-Alpes.

Top départ des chantiers

Des travaux de dépressage sont en cours à Saint-Sauveur. Ils ont vocation à accélérer le développement des arbres conservés (6 sur 10 environ). Ce type de chantier concerne des zones trop denses et couvre en tout 35 ha de forêt : 10 ha à Saint-Sauveur, 4 ha à Bénévent-et-Charbillac et 21 ha à La Faurie. Menés par l'ONF et l'entreprise d'insertion locale Les Environneurs, ces travaux vont permettre de sélectionner les arbres les plus conformes, parmi les jeunes mélèzes, les cèdres de l'atlas, les pins laricio et les pins noirs, pour leur assurer une pleine croissance.

Des mesures déterminées par un groupe d'expert

Un groupe de travail réunissant la direction départementale des territoires (DDT), l'ONF, les services de restauration des terrains en montagne (RTM) et le centre régional de la propriété forestière (CRPF) a acté en mars dernier les types de mesures de compensation que RTE endosse et l'investissement associé. Elles englobent des actions définies et mises en œuvre par l'ONF en forêts publiques d'une part et des actions définies par le CRPF et mises en œuvre par l'Association Forestière pour l'Amélioration des Boisements (AFAB), d'autre part. Si les chantiers actuels s'appliquent aux forêts privées, une convention est en cours de rédaction pour les forêts publiques. Il s'agira majoritairement de reboiser des zones proches des nouvelles lignes aériennes représentant jusqu'à une dizaine d'hectares.

Des défrichements compensés au sextuple

Avec le démontage de 206 km et la mise en souterrain de 100 km de lignes haute tension, la modernisation du réseau de la Haute-Durance permet de réduire de moitié les lignes aériennes d'ici 2020. Pour reconstruire loin des lieux de vie les 100 km de lignes aériennes qui ne pouvaient pas être enterrées, 7 ha de forêt sont défrichés. Cela ouvre à des compensations fixées par un arrêté préfectoral dépassant de loin l'impact qui n'a pas pu être évité. Les engagements couvrent en effet plus de 45 hectares et représentent un investissement de 183 000 €. RTE a choisi d'investir cette compensation dans des travaux forestiers à réaliser localement, avec l'aval des services de l'Etat concernés, au lieu de verser l'indemnité à un fond stratégique national pour la forêt et le bois.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés

L'AFAB est une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) des Hautes-Alpes, qui permet de regrouper le foncier sans transfert de propriété. En devenant membres de l'AFAB, les propriétaires participent à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine forestier et à la dynamique économique du département, tout en concourant à anticiper les changements climatiques.